

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le règlement numéro 273-18 sur les modalités de publication des avis publics de la Municipalité d'East Hereford

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée secrétaire-trésorière de la municipalité d'East Hereford

QUE le Règlement sur les modalités de publication des avis publics de la Municipalité d'East Hereford, est entrée en vigueur le 2 octobre 2018.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 15 rue de l'Église à East Hereford aux heures régulières d'ouverture

DONNÉ À East Hereford, ce 4e jour du mois d'octobre 2018.

Janik Branchaud Secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je, Janik Branchaud, secrétaire-trésorière de la municipalité d'East Hereford, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus sur le site internet de la municipalité et au bureau municipal entre 9h00 et 16h00 le 4 octobre 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 4^e jour du mois d'octobre 2018.

Janik Branchaud Secrétaire-trésorière